PLURIVERS

Plurivers #1 — Décoloniser le changement climatique

Néocolonialisme, capitalisme de catastrophe et dépossession culturelle et territoriale

Le cas de l'ouragan Iota à Old Providence (Colombie)

Catalina Toro Pérez

Traduit de l'espagnol par Mathilde Baterosse

Je suis une architecte colombienne née à Medellin. J'ai commencé à travailler sur l'île de Providence, une île colombienne située dans la mer des Caraïbes, au milieu des années 1980, avec des charpentiers et des constructeurs de maisons et de bateaux traditionnels en bois. J'ai aussi vécu avec une communauté de pêcheurs, de marins et de capitaines de navire sur l'île adjacente de Santa Catalina, ce qui m'a permis d'apprendre à connaître leur culture, leurs techniques de pêche ancestrales et leurs méthodes de construction collectives traditionnelles dans un contexte de vulnérabilité climatique. J'ai participé aux mouvements de lutte contre le processus de colonisation culturelle colombienne (colombianisation) dans les îles et, en 2000, étant alors doctorante en sciences politiques, j'ai pu soutenir le processus de reconnaissance des îles en tant que réserve de la biosphère à l'UNESCO. Je soutiens également la communauté « Raizal », le peuple afro-colombien qui habite ces îles, dans sa lutte contre l'implantation de mégaprojets touristiques, militaires et pétroliers depuis les années 1990. Je suis aussi conseillère auprès de l'Autorité Raizal et chercheuse à l'antenne caribéenne de l'Université nationale de Colombie.
Depuis le passage de l'ouragan Iota en novembre 2020, je participe au « Camp pour la dignité » organisé par la fédération des pêcheurs, des agriculteurs, des charpentiers et de la diaspora Raizal pour défendre les droits environnementaux et culturels bafoués au cours du processus de reconstruction. Enfin, je participe actuellement au projet « Disaster Capitalism, in the Caribbean Region : Networking, Sharing and Learning from Community Responses » qui vise à développer un réseau d'acteurs, d'activistes et d'universitaires qui s'attaquent au capitalisme de catastrophe dans la région Caraïbe.

1 Cet article vise à présenter dans un premier temps les principaux éléments théoriques et conceptuels du « capitalisme de catastrophe » et ses manifestations dans la Caraïbe dans un contexte néocolonial. En me basant sur le cas de l'ouragan Iota qui a frappé l'île de Providence en novembre 2020, je présenterai dans un premier temps les conséquences d'une gestion centralisée et bureaucratique de l'État qui a exclu la population locale du processus de reconstruction. J'expliquerai ensuite comment les décisions politiques de l'État colombien après l'ouragan ont porté atteinte aux droits du peuple Raizal. Je terminerai cet article par un compte rendu de la convocation du « Tribunal international des catastrophes »[1], un tribunal de justice populaire auquel j'ai participé en tant que commissaire pour présenter le cas de Providence, à Quito (Équateur) en 2022. C'est à cette occasion que Josefina Huffington et

[1]Le Tribunal éthique international des catastrophes, qui s'est tenu à Quito le 18 octobre 2022, a été organisé par Acción Ecológica et la Fundación Pro-defensa de la Naturaleza y sus Derechos (https://www.naturalezaconderechos.org/quienes-somos/).

Edgar Jay, dirigeants et activistes de Providence, ont pu clairement exprimer les revendications et la demande de justice de la population de Raizal. Josefina Huffington est une dirigeante raizalienne de la Veeduría Cívica (Veille Civique) de Providence, un mouvement social local. Edgar Jay est président de la fédération des pêcheurs et fondateur de I-fish, une association de pêcheurs.

Capitalisme de catastrophe, ouragans et néocolonialisme dans la Caraïbe

2 Le « capitalisme de catastrophe » est défini comme l'exploitation des catastrophes naturelles ou anthropiques telles que les ouragans et les tremblements de terre, les guerres et les crises économiques, par des sociétés financières, touristiques et immobilières, au mépris des intérêts et des traditions ancestrales des communautés locales[2]. Ce terme, introduit par Noemi Klein dans son célèbre ouvrage *La stratégie du choc*, désigne la manière dont les classes dirigeantes, les entreprises et les gouvernements se servent, directement ou indirectement, des catastrophes et de leurs risques pour réformer les systèmes d'éducation et de santé et, d'une manière générale, pour transformer la vie des populations locales restées sur place[3]. Elle explique que la combinaison de la peur et du désordre offre la possibilité de faire disparaître des sociétés et d'en construire de nouvelles, plus conformes au modèle du marché capitaliste. Les cas du coup d'État chilien, de l'invasion de l'Irak et de l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans donnent un aperçu de ces tentatives de transformation des sociétés à travers la gestion des catastrophes.

3 Ces catastrophes sont des situations extrêmes qui imposent des changements dans les pratiques, les parcours et les habitudes de vie. Les catastrophes climatiques créent des « zones de sacrifice » là où elles se produisent et aggravent l'impact des activités anthropiques. Les glissements de terrain, les inondations, les barrages fluviaux, les feux de forêt et les marées noires modifient les relations entre les humains et la nature. Sur le plan politique, la « gestion des risques » favorise les abus, les mesures arbitraires et la corruption, ayant de lourdes conséquences sociales et territoriales[4]. Les phénomènes naturels extrêmes tels que les tremblements de terre, les tsunamis ou les ouragans provoquent des catastrophes qui impactent profondément les populations les plus vulnérables. La plupart du temps, ces évènements affectent l'activité économique du territoire concerné ainsi que la façon dont l'État gère ce territoire. Les conséquences d'une catastrophe sont multiples : décès, déplacements et déchirure du tissu social, perte de logement, perte de repères identitaires, perte de patrimoine matériel et immatériel[5], infrastructures routières, santé, éducation, sécurité alimentaire, manque d'attention portée aux personnes âgées, aux femmes, aux enfants et aux autres personnes vulnérables. L'État est responsable de la gestion de toutes ces problématiques. Selon les lois internationales, « l'État est responsable de la préparation, de la gestion, du redressement et de la reconstruction en

[2]Klein, N. (2007) *The Shock Doctrine: The Rise of Disaster Capitalism*. Allen Lane. Metropolitan Books.

[3]Klein, N. (2007) « Introduction: Blank is Beautiful: Three Decades of Erasing and Remaking the World ». Dans *The Shock Doctrine: The Rise of Disaster Capitalism*. p. 10.

[4]Martínez, E. (2023) « Introducción ». Dans *Tiempo de Desastres. Investigaciones Comunitarias de la Naturaleza. Tomo III*. Action Solidarité Tiers Monde. Acción Ecológica. Naturaleza con Derechos. p. 6; Borja, C. (2023) « Territorios de Sacrificio en Quito: El caso del barrio Santa Clara del Común ». Dans *Tiempo de Desastres. Investigaciones Comunitarias de la Naturaleza. Tomo III*. Action Solidarité Tiers Monde. Acción Ecológica. Naturaleza con Derechos. p. 14; Pacari, R. (2023) « El Aluvión en la Maná-Cotopaxi ». Dans *Tiempo de Desastres. Investigaciones Comunitarias de la Naturaleza. Tomo III*. Action Solidarité Tiers Monde. Acción Ecológica. Naturaleza con Derechos. p. 23; Serapio, L.P. (2023) « Las inundaciones en la cuenca baja del río Guayas y sus efectos en el territorio del cantón Vinces ». Dans *Tiempo de Desastres. Investigaciones Comunitarias de la Naturaleza. Tomo III*. Action Solidarité Tiers Monde. Acción Ecológica. Naturaleza con Derechos. p. 42.

[5]Toro Pérez. C, Hernandez, J.D., Rodríguez, L. (2024) « Desafíos para la Conservación del Patrimonio Cultural y Arquitectónico en el Caribe Insular, en un contexto de Crisis climática. El Caso de Old Providence ». ICCROM. Centro Internacional de Estudios de Conservación y Restauración de los Bienes Culturales, Roma; Toro Pérez, C. (2023) « Capitalismo del Desastre y proyectos de despojo cultural y territorial en Old Providencia. Colombia Insular caribeña ». En Tiempo de Desastres. Action Solidarité Tiers Monde. Acción Ecológica. Naturaleza con Derechos. p. 122.

cas de catastrophe »[6].

4 Les catastrophes, de plus en plus fréquentes et intenses, sont présentes dans la vie quotidienne de l'humanité du XXIe siècle : la décennie 1990-2000 a été déclarée par les Nations unies « Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles »[7]. Les perturbations climatiques affectent la fréquence des tempêtes et des ouragans dans le Golfe du Mexique et dans la Caraïbe. Plusieurs études du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) expliquent qu'à mesure que les eaux se réchauffent (dans l'Atlantique, elles ont augmenté de deux à quatre degrés), la fréquence des catégories supérieures d'ouragans (3 à 5) augmente[8]. Ils affirment par ailleurs que plus l'air se réchauffe, plus il contient de vapeur d'eau, ce qui intensifie les vents et les précipitations. La fonte croissante de l'Arctique associée aux niveaux actuels d'émissions de gaz à effet de serre est une autre explication possible de cette intensification des catastrophes naturelles, qui n'a pas encore été entièrement prouvée, elle entraînerai des blocages dans la circulation atmosphérique, produisant, comme dans le cas des ouragans Harvey et Irma en 2017, des conséquences catastrophiques : inondations majeures, pertes de vies humaines, contamination des nappes phréatiques et des sols, et perte d'habitats pour les poissons, les oiseaux et les plantes.

5 La gestion post-catastrophe des populations locales a des conséquences de plus en plus dévastatrices dans la Caraïbe. L'aide internationale et étatique, au lieu de servir à la construction collective d'alternatives prenant en compte la voix des personnes affectées, est utilisée pour renforcer la domination, de subordination et d'exploitation des peuples et des territoires, s'inscrivant ainsi dans la tradition historique des pratiques colonialistes du capitalisme racial dans les îles Caraïbes[9].

6 Les cas de l'ouragan Katrina, à la Nouvelle-Orléans en 2005 où plus de 70% de la population a été déplacée, et du tsunami au large du Sri Lanka en 2004 qui a permis à des « promoteurs touristiques » d'occuper les terres de millions d'habitants déplacés, nous permettent d'élargir notre analyse du capitalisme de catastrophe dans la Caraïbe. À Haïti, on constate que l'inégalité, l'oppression, l'exclusion et la domination se sont renforcées suite au tremblement de terre de 2010, où plus de 250 000 personnes ont perdu la vie, plus de 40 000 professionnels haïtiens ont émigré et plus de 1,5 million de personnes se sont retrouvées sans abri après la mise en place de la Mission des Nations unies pour la stabilisation à Haïti (MINUSTAH). Les tempêtes tropicales qui ont suivi le tremblement de terre ainsi que l'épidémie de choléra provoquée par l'ONU ont amplifié la situation de dépendance vis-à-vis des États-Unis. Cela a permis à un État colonial, raciste et extrêmement excluant, qui profite de l'occupation militaire pour « faire régner l'ordre » de marquer le territoire haïtien comme étant sa propriété[10]. A Barbuda en 2017, après le passage de l'ouragan Irma, l'île fut placée sous occupation militaire, les habitants ont été obligés

[6]Bravo, E. ed. (2023) « Dictamen del Tribunal Tiempo de Desastres ». En *Tiempo de Desastres. Investigaciones Comunitarias de la Naturaleza. Tomo III*. Action Solidarité Tiers Monde. Acción Ecológica. Naturaleza con Derechos. p. 184; Klein, N. (2018). *The Battle for Paradise: Puerto Rico Takes on the Disaster Capitalists*. Chicago. Haymarket Books; Klein, N. y Brown, A. (2018). « Robert de Niro Accused of Exploiting Hurricane Irma to Build Resort in Barbuda ». *The Intercept* (January, 2018), https://theintercept.com/2018/01/23/robert-de-niro- barbuda-hotelhurricane-irma/; Bonilla, Y. (2020) « The Coloniality of Disaster: Race, Empire and the Temporal Logics of Emergency in Puerto Rico, USA ». *Political Geography*, vol. 78; Marco de Sendai para la Reducción del Riesgo de Desastres 2015–2030, https://www.unisdr.org/files/43291_spanishsendaiframeworkfordisasterri.pdf.

[7]Relator Especial sobre la cuestión de las obligaciones de derechos humanos relacionadas con el disfrute de un medio ambiente sin riesgos, limpio y saludable, y sostenible. Informe A/HRC/46/28 (2021).

[8]« ¿Está el cambio climático haciendo los huracanes más potentes? Esto dice la Ciencia », *El País* (octubre, 2022), https://elpais.com/america-futura/2022-10-04/esta-el-cambio-climatico-haciendo-los-huracanes-mas-potentes-esto-dice-la-ciencia.html; « Energia para Ian, frío tras el paso de Fiona » en https://ciencia.nasa.gov/energia-para-ian-frio-tras-el-paso-de-fiona, Nasa Ciencia (septiembre, 2022).

[9]Seitenfus, R. (2015) *L'échec de l'aide internationale à Haïti. Dilemmes et égarements.* Éditions de l´Université d´État d´Haiti; Chalmers, C. (2023) « Terremoto en Haití y el Capitalismo del desastre ». En *Tiempo de Desastres. Investigaciones Comunitarias de la Naturaleza. Tomo III*. Action Solidarité Tiers Monde. Acción Ecológica. Naturaleza con Derechos. p. 157

[10]Chalmers, C. (2023) « Terremoto en Haití y el Capitalismo del desastre ». En *Tiempo de Desastres. Investigaciones Comunitarias de la Naturaleza. Tomo III*. Action Solidarité Tiers Monde. Acción Ecológica. Naturaleza con Derechos.

d'abandonner leurs maisons et de quitter leur île. Les centres médicaux et les écoles n'ont jamais reconstruits. En revanche, le gouvernement a vendu la citoyenneté à des millionnaires américains qui ont transformé l'île en une nouvelle destination touristique[11]. À Puerto Rico, des contrats ont été accordés à des entreprises privées pour reconstruire le réseau électrique, notamment Whitefish Energy, qui a été critiquée pour son manque de transparence et qui a tenté d'installer une base militaire à Vieques. En Dominique comme à Barbuda, des passeports ont été vendus à des millionnaires pour les inciter à investir dans de grands projets hôteliers. Sans oublier que dans plusieurs îles comme Puerto Rico et Barbuda, l'accès à la nourriture, à l'eau potable et à l'essence a été restreint pour la population locale uniquement, obligeant plus de 70% des habitants à abandonner leurs terres, générant ainsi un impact économique énorme et dégradant encore davantage les conditions de vie sur place. On comprend alors que ce type de gestion politique de catastrophe vise l'occupation et à la dépossession économique, sociale et territoriale, dévaste les peuples et les cultures sous couvert d'aide humanitaire. À Monserrate, par exemple, le gouvernement britannique a profité de l'éruption volcanique de 1997 pour restreindre l'accès à certaines zones de l'île et lancer un projet de tourisme de luxe[12].

La violation des droits du peuple Raizal après le passage de l'ouragan Iota à Providence

7 Le 16 novembre 2020, dans les îles colombiennes des Caraïbes, plus précisément dans l'archipel de San Andres et Providence, l'ouragan Iota, une tempête cyclonique de catégorie 5, a détruit 98 % des bâtiments de l'île d'Old Providence. « L'ingérence humanitaire » de l'État colombien, qui a concentré et détourné l'aide humanitaire, fait ressortir les limites d'une intégration historique forcée qui a imposé une culture andine et hispanique ainsi qu'un modèle économique capitaliste excluant et raciste, sur fond de politique coloniale d'intégration nationale discutable et répressive.

8 Le peuple Raizal de l'archipel de San Andrés, Providence et Santa Catalina, dans les Caraïbes occidentales, habitait un vaste territoire marin de plus de 350 km2, comprenant plusieurs îlots et bancs de sable (Roncador, Quitasueño, Albuquerque, Serrana et Serranilla) à seulement 220 km de la côte caraïbe nicaraguayenne et à 775 km de la côte colombienne. Il partage avec ses voisins des Caraïbes côtières et insulaires du Nicaragua, du Costa Rica, du Panama et du Honduras, une culture indigène afro-anglo-caribéenne séparée par les frontières poreuses des États-nations des Caraïbes mais unie par la pratique ancestrale de la navigation et de la pêche. Le peuple Raizal est lié à cette région cosmopolite des Caraïbes occidentales, qui est encore habitée aujourd'hui par de nombreux peuples indigènes qui, dans les temps anciens, naviguaient dans ces îles pour pêcher la tortue.

9 La première colonie connue de Providence date de 1629. Elle fut établie par les puritains anglais, arrivés à bord du navire *Seaflower*, à cette époque, l'île était reconnue comme un territoire de l'empire espagnol. Dix ans plus tard, le *Mayflower* débarquait dans la baie du Massachusetts, où fut fondée New Providence, l'une des premières colonies anglaises de ce qui allait devenir la Nouvelle-Angleterre. Telle une forteresse naturelle, le port de Providence, protégé par un long récif corallien, constitue un lieu stratégique pour l'organisation des plantations de tabac et de coton[13] que la Providence Island Company souhaitait implanter sur la côte ouest afin de diviser le territoire colonial de l'empire espagnol et de créer de nouvelles colonies protestantes anglophones en Amérique centrale. Cette région, situé sur l'une des

[11]Klein, N. y Brown, A. (2018). « Robert de Niro Accused of Exploiting Hurricane Irma to Build Resort in Barbuda ». *The Intercept*.

[12]Certains de ces cas sont présentés par les dirigeants eux-mêmes et par les professionnels des organisations sociales des îles affiliées au réseau dans différentes réunions et webinaires. Voir : https://strongercaribbeantogether.org/questioning-disaster-capitalism-in-the-caribbean.

[13]Parsons, J. J. (1964) San Andrés y Providencia. Una geografía histórica de las islas colombianas del mar Caribe. Banco de la República, Bogotá, p. 22.

routes de navigation principale des Espagnols, fut ensuite envahie par les boucaniers et les pirates qui pillaient les bateaux transportant de l'or en provenance de Carthagène comme le fameux capitaine Henry Morgan qui disposait d'une licence de corsaire délivrée par la reine Élisabeth I et la marine anglaise[14]. Les puritains anglais ne resteront que onze ans, jusqu'en 1641, avant d'être délogés par la marine espagnole, qui obtiendra la reconnaissance d'une nouvelle domination sur les îles en 1786.

10 Les premiers Raizales reconnus comme les habitants originels des îles, d'origine anglo-africaine, sont les esclaves des plantations de coton fondées au milieu des XVIIe et XVIIIe siècles à San Andrés. Malgré la reconquête espagnole et les conflits impérialistes, un important héritage culturel caribéen imprègne cette région, aussi bien au niveau culturel et spirituel que linguistique, qui contraste avec la Grande Colombie hispanique. En 1822, l'adhésion « volontaire » des îles à la nation colombienne marque le début de ce que les insulaires nomment la colonisation interne ou « colombianisation » qui se caractérise par l'imposition et la subordination au modèle culturel, institutionnel, économique, touristique, commercial et militaire de la région andine. L'un des évènements qui affectera le plus le peuple Raizal au XXe siècle sera la politique de surpopulation continentale qui entraînera la migration d'une partie de la population continentale vers les îles et la dépossession de leur territoire et impactera leur autonomie[15]. Avec cette politique, une stratégie d'assimilation culturelle du peuple Raizal au mode de vie continental sera mise en œuvre, en particulier sur l'île de San Andrés, car les nouveaux colons chercheront à reproduire et à imposer des pratiques socio- culturelles et des modèles d'urbanisation du continent, étrangers au territoire Raizal. Des mécanismes de domination culturelle associés aux systèmes éducatifs en espagnol et à la religion catholique, ainsi qu'aux structures administratives du gouvernement, seront mis en place.

11 La défense de la langue, de la culture et de l'architecture créoles vont être utilisés par le peuple Raizal comme mécanismes de résistance et de confrontation avec l'État colombien. Constatant l'impact de la colombianisation sur l'île de San Andrés, la communauté s'est opposée à l'implantation d'un aéroport et de projets touristiques sur l'île de Providence et a réussi à défendre son territoire. Mais L'ouragan Iota fut l'excuse parfaite pour remettre en question l'occupation du territoire. La gestion de catastrophe après l'ouragan Iota imposera de force ce processus de colombianisation et de colonisation de la culture, qui refuse pourtant de disparaître.[16].

12 Des textes juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme, tels que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (2007)[17], ont reconnu les injustices historiques auxquelles le peuple Raizal a été confronté en raison de la « colombianisation » du territoire qui constitue une atteinte au droit du peuple à l'autodétermination et à l'autogestion. La politique de migration de la population du centre du pays vers les îles s'intensifiant, l'île de San Andrés deviendra l'une des plus densément peuplées des Caraïbes, faisant du peuple de Raizal une minorité sur son propre territoire. Cette appropriation du territoire insulaire marque le début d'un processus de de déterritorialisation qui aura lieu au cours du XXe siècle et touchera

[14]Feiling, T. (2018) *The Island that Disappeared*, National Portrait Gallery, London.

[15]Son origine remonte à 1912, lorsque le gouvernement de l'époque a autorisé le passage gratuit sur les navires nationaux pour les familles de quatre personnes ou plus qui souhaitaient s'installer dans l'archipel.

[16]Selon la sociologue Dilia Robinson Saavedra, l'identité Raizal repose sur leur territorialité insulaire, « un ensemble de sentiments définis par l'isolement « , et sur » des coutumes, des habitudes et d'autres manifestations qui les différencient du reste des Colombiens sur le continent, et même de leurs voisins les plus proches de la Caraïbe ». Ainsi, la culture Raizal est une culture Afro-Anglo-Antillaise, avec une église baptiste et une langue qualifiée de créole, c'est-à-dire un Anglais avec un accent africain et des éléments de français. « Pour le peuple Raizal, la valeur [du créole] tient à ses racines dans la langue anglaise et à la présence de la langue africaine ancienne, la première leur permettant de communiquer avec les anglophones et la seconde de conserver leur héritage africain., » écrit Robinson Saavedra dans son texte « Pueblo Raizal en Colombia, » où il mentionne également un autre élément distinctif : l'architecture Raizal, dans le texte inédit « Pueblo Raizal en Colombia, » https://xdoc.mx/preview/pueblo-raiza-en-colombia-universidad-del-rosario-5e40694e09c23.

[17]Declaration des Nations Unies sur les droits des peuples indigènes, ONU, 13 septembre 2007, https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_es.pdf.

les domaines du développement touristique et commercial. Le modèle du port franc qui sera mis en place va accélérer l'incorporation de l'archipel à l'économie nationale et l'imposition d'un régime politique, administratif et éducatif en langue espagnole géré depuis Bogota, ce qui aggravera le conflit et la résistance du peuple Raizal installé dans des noyaux culturels et religieux anglophones et créolophones[18]. Sur l'île de Providence, qui avait résisté au modèle de colonisation imposé à San Andrés au cours du XXe siècle, l'ouragan Iota fut l'occasion pour l'État de mettre en œuvre un processus de dévastation culturelle, en déniant à la population le droit de disserter, de proposer et de décider de l'orientation du plan de reconstruction de son tissu social, culturel et territorial.

13 Au lendemain de la catastrophe, l'État colombien a d'abord décidé d'occuper militairement les îles et d'utiliser les dons nationaux et internationaux pour financer le déplacement de fonctionnaires, de militaires et de policiers venus de Bogota, et a ordonné le déplacement de toute la population de l'île de Providence. Face au refus de la population de quitter l'île, le gouvernement a décidé d'aggraver leurs conditions de vulnérabilité en reconstruisant plusieurs hôtels pour loger les policiers, les militaires et les fonctionnaires et en réduisant l'accès à l'eau potable, à la santé et à l'alimentation de la population locale, violant ainsi les droits fondamentaux (propriété foncière, logement, éducation, culture, services publics) du peuple Raizal. La plupart d'entre eux ont dû vivre pendant un ou deux ans sous des tentes, notamment les personnes âgées, privées de soins adéquats, d'autres ont dû partir. Aujourd'hui, trois ans plus tard, l'île ne dispose toujours pas d'hôpital ni de bâtiments scolaires.

14 L'expansion rapide des mégaprojets d'infrastructure (dragage des fonds marins pour l'entrée de grands navires), les nouveaux projets touristiques, l'achat de terrains, l'expansion du port et de l'aéroport pour accroître l'accès au tourisme de masse, ainsi que le projet de construction d'une nouvelle base militaire, provoque la résistance de la population, qui réussira à empêcher la construction de la base militaire dans la coopérative de pêcheurs, et la nouvelle tentative de réintégration forcée. Ces conflits ont cependant affecté les conditions économiques, sociales, environnementales, culturelles et territoriales d'une population qui s'est historiquement battue pour la défense de son patrimoine culturel. Une nouvelle ingérence « humanitaire », cette fois de la part de conglomérats de construction de logements urbains populaires, imposera des matériaux et des projets architecturaux étrangers à la culture insulaire, aggravant les conflits liés à la défense du patrimoine culturel, matériel, émotionnel, physique et immatériel et de leurs droits à l'autodétermination dans les territoires ancestraux des Caraïbes occidentales.

15 Le processus de reconstruction des infrastructures de l'île n'a eu aucune considération pour l'architecture Raizal, qui est basée sur des techniques de construction que le peuple a perfectionnée pendant 500 ans, et dont plusieurs bâtiments patrimoniaux restés debout ont été démolis dans le processus de reconstruction. La Veille Civique d'Old Providence a été créée, au nom du peuple Raizal des îles de Providence et de Santa Catalina pour demander la protection des droits fondamentaux du peuple Raizal à un logement décent, à l'eau potable, à l'assainissement de base, à un environnement sain, à la santé, à l'accès à l'information publique, à la consultation préalable et à l'identité culturelle. Après avoir perdu en première et deuxième instance, en décembre 2022 la Cour constitutionnelle, par le biais du Contrôle Constitutionnel, a révoqué la sentence et ordonné la protection des droits à l'autodétermination du peuple Raizal de Providence, au motif que la présidence de la République, l'Unité nationale de gestion des risques de catastrophes (UNGRD), le ministère de l'Intérieur et le ministère du Logement ont violé ces droits dans la planification et l'exécution du plan global de reconstruction des îles de Providence et de Santa Catalina. Actuellement, les îles travaillent sur le processus de reconstruction avec le nouveau gouvernement.

[18] Livingston, G. (2015). « Los procesos de lucha por el territorio y el lugar del pueblo raizal ». *Revista Cuadernos del Caribe*. No. 20. pp. 75-81.

16 L'effet combiné de l'impact de l'ouragan Iota et du COVID 19, en tant que crise du modèle anthropogénique, a aggravé la situation de dépendance envers le continent. Le modèle historique de développement colonial, qui touche au droit à l'alimentation, à la justice écologique et climatique a empêché les échanges de connaissances et d'expériences entre les différents peuples des Caraïbes qui partagent pourtant des savoirs et des ontologies alternatives au modèle de développement national-colonial.

17 La reconstruction des îles de la Caraïbe et de leur patrimoine culturel et environnemental, et le dialogue entre les peuples caribéens, requiert au préalable une discussion critique et une problématisation des politiques coloniales de reconstruction, ainsi que des politiques « d'ingérence humanitaire » dans un contexte de vulnérabilité climatique extrême, à travers des initiatives de justice climatique et de la défense du patrimoine culturel et social des peuples de la Caraïbe insulaire et côtière. L'autodétermination des peuples et la valeur sociale et symbolique de leur patrimoine architectural, reconnu par l'UNESCO[19], qui comprend une dimension historique et affective, n'ont pas été prises en compte dans le processus de reconstruction des îles.

La voix des habitants de Providence au Tribunal international des catastrophes, Quito, 2022

18 Le cas d'Old Providence fut présenté au Tribunal éthique international sur les catastrophes, qui s'est tenu à Quito le 18 octobre 2022, organisé par Acción Ecológica (Action écologique) et Fundación Pro-defensa de la Naturaleza y sus Derechos (Fondation de défense de la Nature et de ses Droits). Les cas ont été présentés au tribunal et les voix des dirigeants de la Veille civique et de la Fédération des pêcheurs de Providence, dont Josefina Huffington et Edgar Jay font partie, ainsi que celles des communautés affectées, des universitaires et des activistes ont été entendues, ce qui a permis d'aboutir à un Dictum final.[20]. Les demandes des communautés y ont été recueillies et présentées aux différents gouvernements[21]. Sur l'île de Providence, nous avons recueilli les déclarations des dirigeants qui ont été présentées au Tribunal et, à partir des réunions, des entretiens et des documents de travail, nous avons fait une proposition au Tribunal.

19 Voici les demandes de la population de Providence présentées au Tribunal international des catastrophes :

20 1. Que le droit à l'autodétermination du peuple Raizal et de sa diaspora dans leur processus de reconstruction soit respecté et que le territoire marin et insulaire de l'archipel de San Andrés et Providence soit reconnu en tant que territoire ethnique.

21 2. Que des mesures préventives de gestion du climat soient mises en place en articulant les connaissances traditionnelles du peuple Raizal et de la science et que l'action climatique

[19] En 2003, l'UNESCO a convoqué une réunion d'experts en Guyane dont les conclusions ont été consignées dans la Déclaration de Georgetown, qui alerte sur la nécessité de créer un cadre juridique pour la protection du patrimoine, d'encourager la formation et la recherche, ainsi que de promouvoir la conservation et la bonne gestion de ce dernier par la création d'un réseau régional de surveillance. La déclaration de Georgetown reconnaît l'architecture en bois dans les Caraïbes comme un patrimoine culturel ancestral. UNESCO World Heritage Center. « Caribbean Wooden Treasures. Proceedings of the Thematic Expert Meeting on Wooden Urban Heritage in the Caribbean Region ». Georgetown Guyana. 4-7 février 2005. Cette déclaration est liée à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel :UNESCO, « Convención sobre la protección del patrimonio mundial, cultural y natural. » Conferencia General de la Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura, en su 17a, reunión celebrada en París del 17 de octubre al 21 de noviembre (1972), https://whc.unesco.org/archive/convention-es.pdf.

[20] Le Dictum est un document formel qui présente et résume les cas présentés, les arguments avancés et le verdict qui est présenté par un procureur assigné à ce rôle. Ce document symbolique, rédigé par le secrétaire du tribunal, en l'occurrence Elizabeth Bravo, est préparé avec la participation des commissaires présents. Ce document est remis aux gouvernements, exprimant ainsi une sanction politique et symbolique. Fundación Pro-defensa de la Naturaleza y sus Derechos. « Dictamen » La nature et ses droits. 19 octobre 2022. https://www.naturalezaconderechos.org/wp-content/uploads/2022/11/Desastres-dictamen.doc.pdf.

[21] Fundación Pro-defensa de la Naturaleza y sus Derechos. « Tribunal Tiempo de Desastres » Naturaleza con Derechos, octubre 19, 2022, https://www.naturalezaconderechos.org/tribunal-tiempo-de-desastres/#more-17066. Voir vidéo du tribunal : https://www.facebook.com/AccionEcologicaEc/videos/837524720764031/#.

soit intégrée à l'aménagement du territoire, conformément aux principes de la réserve de biosphère de l'archipel.

23. Que l'initiative de la Grande réserve de Biosphère « Seaflower » soit soutenue par les peuples de la Jamaïque, du Honduras, du Nicaragua, de la Colombie, du Costa Rica et du Panama, grâce à leurs savoir-faire, en gestion de l'environnement et à leurs pratiques d'écologie populaire dans les Caraïbes occidentales, dans l'écosystème côtier et marin le plus riche en biodiversité de l'hémisphère occidental, afin de faire face aux crises environnementales, alimentaires et climatiques.

24. Que les maisons patrimoniales, les bâtiments publics, les écoles, les hôpitaux et les infrastructures de communication soient reconstruites et que l'accès à l'eau potable soit garanti en utilisant les savoir-faire ancestraux des habitants de San Andres et d'Old Providence.

25. Que le patrimoine esthétique, social et culturel ainsi que les valeurs historiques, l'intégrité, l'authenticité et la véracité culturelle du patrimoine en bois soient préservés et protégés afin de maintenir l'esprit de la culture caribéenne. Que les traditions uniques d'architecture combinées à des techniques anti-ouragan et anti-sismiques soient sauvegardées, préservant ainsi des espaces et des ensembles historiques, des expressions et des manières de vivre, de penser et d'exprimer un environnement caribéen.

26. Que les pratiques ancestrales de production alimentaire, d'échange et de conservation des semences soient reconnues et soutenues parmi les peuples des Caraïbes occidentales.

27. Que l'avis de la communauté Raizal, qui a refusé la base militaire de Bowden Creek, où se trouve depuis plus de deux ans le Camp de la Dignité de la Fédération des Pêcheurs de Providence soit respecté.

28. Que le droit à la pêche ancestrale soit respecté et que et la pêche industrielle soit interdite car elle menace l'existence et la survie du peuple Raizal.

29. Qu'une enquête soit ouverte sur l'échec du processus de reconstruction qui a dévasté la culture ancestrale et provoqué un « ethnocide » à Providence. Que les coupables soient punis pour le pillage et le vol des ressources de la reconstruction (ressources publiques et dons).

29 Le tribunal international des catastrophes fut présidé par Carolina Portaluppi. Ce tribunal a pour prédécesseur le Tribunal des droits de la nature, qui se réunit de manière informelle à l'occasion de chaque sommet sur le climat. Il s'agit d'une institution citoyenne à caractère international qui enquête sur les violations des droits de la nature et les rend publiques. Durant ce Tribunal orienté vers l'analyse de la gestion des catastrophes, divers témoignages ont été entendus, dont ceux de plusieurs leaders sociaux, qui ont exposé des cas d'inondations et de glissements de terrain en Équateur, de tremblements de terre en Haïti, d'ouragans à Providence, d'incendies au Chili et en Argentine, dans un monde confronté à une crise climatique et environnementale, et à une détérioration sans précédent de la nature. Ce Tribunal a pour mission d'analyser le rôle de l'État, sa réponse, ses actions et ses omissions face aux catastrophes, ainsi que la responsabilité des entreprises privées ayant eu un impact sur l'environnement. Au cours de l'audition, les commissaires (Karen Ardiles, Jorge Campanini, Horario Machado, Camila Moreno, Ricardo Buitrón, Catalina Toro-Pérez, Ramón Vera-Herrera, Carolina Viola et Ivonne Yánez) ont souligné que certaines communautés humaines sont plus vulnérables que d'autres face aux catastrophes, en raison de leur classe sociale (qui influe sur leurs revenus, leur mode de vie et leur lieu de résidence), de leur sexe, de leur origine ethnique, de la tranche d'âge à laquelle elles appartiennent, du lieu où elles vivent, et de leur accès aux biens, aux services, à la connaissance et à l'information. Certaines populations sont donc affectées de manière disproportionnée.

30 Le paragraphe suivant est une retranscription de l'interview vidéo de Josefina Huffington, une des dirigeantes de Providence, présente au Tribunal des catastrophes de Quito :

31 « L'ouragan qui a frappé Providence était un ouragan de catégorie 5. Aucun d'entre nous n'avait imaginé que le vent pouvait être aussi destructeur. Le lendemain de l'ouragan, l'île semblait avoir été réduite en cendres. Toute la végétation avait disparu. L'ouragan avait arraché toutes les feuilles des palmiers. [...] L'État colombien a commis un acte d'irresponsabilité, car il savait que l'ouragan arrivait. Nous savions tous que nous étions sur la trajectoire de l'ouragan et aucune mesure préventive n'a été prise. Ce qui s'est passé ici est un crime et une destruction de la culture. [...] Cela fait longtemps que l'on parle du changement climatique et de ses conséquences, pourtant, rien n'a été fait pour empêcher cette catastrophe [...] Ce qui s'est passé lors de la reconstruction, c'est un ethnocide et un vol à grande échelle. L'argent destiné à la reconstruction a été utilisé par le gouvernement pour les campagnes électorales. Le bureau de gestion des risques, mis en place par la présidence de la République, n'a pas été créée pour s'occuper de la population touchée, au contraire. Au nom de l'urgence, les procédures commerciales n'ont pas eu à passer par toutes les étapes bureaucratiques normalement requises, ce qui a aggravé la corruption. [...] L'État colombien, par l'intermédiaire du bureau de gestion des risques, a alloué 1,8 milliard de pesos à la reconstruction des îles après le passage des ouragans Eta et Iota, mais cette somme a en réalité été investie dans la mise en œuvre d'un programme secret visant à militariser le territoire et à se l'approprier. Ce budget fut alloué à Providence pour plus de 20 ans. De toute évidence, l'objectif n'était pas de s'occuper de la population qui avait vécu une catastrophe, mais de faire du business [...] Deux ans après l'ouragan, où sont les abris et les refuges qui devaient être construits ? Il était question de 17 abris et seulement 3 ont été construits. L'hôpital n'a toujours pas été reconstruit, alors que c'est la première chose à faire, pas plus que les lignes d'approvisionnement en eau et en nourriture ou encore les écoles. [...] La première action du gouvernement coulombien a été d'installer le personnel bureaucratique qui est venu travailler à la reconstruction. Plus de 1 000 personnes ont consommé toute la nourriture qui arrivait et ont détruit les systèmes de stockage de l'eau potable que nous avions dans les citernes, ce qui a affecté notre accès à cette eau. Ils se sont installés dans les maisons restées debout et ont reconstruit les premiers hôtels pour eux ».[22]

32 Dans le cadre des procédures du Tribunal des catastrophes, les témoins sont interrogés sur les affaires traitées. Dans le cas de Providence, les dirigeants n'ayant pas pu se déplacer, leurs vidéos et leurs déclarations ont été diffusées. J'ai apporté et présenté les témoignages vidéo de Josefina Huffington et Edgar Jay. C'est pour cette raison que le procureur a décidé de me demander plus de détails sur l'affaire, car j'ai accompagné et suivi le processus de reconstruction de Providence en Colombie.

33 _Procureur : La Colombie possède-t-elle un système d'assistance d'urgence en cas d'ouragans ? Car selon Edgar Jay[23], le gouvernement était conscient de la situation, mais il n'y avait pas de système d'alerte pour prévenir la population.

34 _Catalina Toro Pérez (CTP) : L'un des drames de cette catastrophe humaine est la déconnexion des îles d'internet et des réseaux de transports aériens et maritimes vers le centre du pays. Les informations sur le passage de l'ouragan étaient disponibles auprès du centre de détection des ouragans américain. Mais sur les îles, avec une connexion instable et l'absence de mesures préventives, les insulaires avaient des conditions de communication minimales. Ils ne savaient pas qu'un ouragan de catégorie 5 arrivait. L'Unité de risque colombienne a publié des rapports via Twitter, un système auquel les

[22]Extraits des déclarations de Josefina Huffington, leader de la Veeduría Cívica (Veille Civique) de Providence pour le Tribunal des catastrophes qui s'est tenu à Quito.

[23]Déclaration d'Edgar Jay au Tribunal des catastrophes de Quito, 2022.

communautés des îles n'ont pas accès. Depuis le passage de l'ouragan, la population dispose d'un système de connexion à l'internet encore plus précaire. L'un des moyens de dominer ce peuple fort et uni a été de le déconnecter du monde et de bloquer les informations de l'Unité de risque en charge de la prévention. Deux ans après l'ouragan, il n'y a pas de plan de reconstruction connu, pas d'hôpital, pas d'école, des maisons de mauvaise qualité et une destruction de la culture architecturale. Le gouvernement a démoli les bâtiments emblématiques en bois qui constituaient le patrimoine architectural, afin d'imposer de nouveaux bâtiments urbains, imposés par des entreprises de construction de Bogota.

35 _Procureur : Il existe différentes manières de procéder aux réparations en cas de catastrophe. Parfois, c'est l'État qui s'en charge, mais dans le cas de la Colombie, il existe une tradition de délégation au secteur privé. Dans ce cas, quel a été le modèle institutionnel choisi pour le processus de reconstruction dans les îles ?

36 _CTP : En Colombie, un responsable de la reconstruction a été nommé illégalement et a mis en relation des entreprises de construction et de services privées de Bogota et de Medellín. Ils ont usurpé les fonctions du bureau du gouverneur et de la municipalité. Il est important de souligner qu'il existe à Providence un plan d'aménagement du territoire depuis 2000, conformément à sa déclaration en tant que réserve de biosphère et zone marine protégée, qui n'a pas été pris en compte. Le gouvernement Duque est arrivé sur les lieux de la catastrophe avec 500 sacs noirs pour ramasser les cadavres et a ordonné à toute la population survivante de partir, la population s'est retrouvée à défendre son territoire dans des conditions très précaires. Le gouvernement n'a pas consulté la communauté avant d'intervenir. La diaspora Raizal a envoyé de l'aide de l'étranger, mais le gouvernement colombien a bloqué l'acheminement de l'aide afin de contrôler la population. De nombreuses personnes sont restées dans des tentes pendant près de deux ans après l'ouragan.

37 _Procureur : Qui est à l'origine de ce projet ?

38 _CTP : Il s'agit du projet du colonialisme et de la dépossession territoriale, mené dans des endroits stratégiques de la Caraïbe, qui consiste à militariser, à déplacer la population comme cela s'est produit à Barbuda, afin d'implanter de grands projets hôteliers. Il s'agit d'éviter la construction d'infrastructures publiques telles que des écoles et des hôpitaux, afin de forcer les gens à quitter leur territoire. De nombreuses compagnies pétrolières ont des intérêts dans la région. Il s'agit d'implanter le modèle de pêche industrielle, qui détruirait une importante zone de réserve de biosphère et la culture ancestrale de la pêche. C'est pourquoi les pêcheurs se sont organisés et ont créé une « garde Raizal », à l'instar de la garde indigène, pour défendre leur territoire et leur droit à l'autodétermination. Leurs connaissances ancestrales sont la clé de la résilience climatique des peuples de la Caraïbe.

39 Ce Tribunal, comme nous l'avons mentionné plus haut, a un caractère politique et symbolique : il est composé de citoyens et s'inspire du modèle des Tribunaux pour les droits de la nature qui siègent en parallèle lors des Sommets sur le climat, comme celui de Paris en 2015. L'impact global sur l'environnement de certains évènements y est analysé et les communautés locales y assistent en tant que témoins, ainsi que certains représentants de l'État, des universitaires et des ONG. Ces affaires sont généralement relayées dans la presse. Le dictum est lu par le secrétaire du tribunal, puis envoyé aux États sous la forme d'un verdict dans lequel des responsabilités et des actions très concrètes sont définies. Il s'agit du premier Tribunal des catastrophes à se réunir avant un Congrès d'écologie politique. Pour la communauté de Providence, la visibilité internationale de ses problèmes liés au processus de reconstruction lui a permis de faire pression sur l'État colombien, afin qu'il remplisse son devoir et qu'il soit obligé de convenir

avec la communauté de la réparation de ses maisons et de la construction de nouveaux projets culturels, éducatifs et d'infrastructure.

Conclusion

40 Au cœur des luttes et du passage à un gouvernement progressiste en Colombie qui s'est rapproché des îles et de leur réalité, la communauté Raizal a gagné l'action de tutelle qui reconnaît la violation des droits fondamentaux du peuple Raizal dans le processus de reconstruction par l'État colombien et le gouvernement précédent. Cela signifie qu'une nouvelle phase de consultation préalable doit être mise en place pour revoir et corriger le projet de reconstruction en accord avec la communauté. Après avoir perdu en première et deuxième instance, la Cour constitutionnelle colombienne a finalement statué en faveur de la communauté Raizal de Providence et a ordonné la protection de son droit à l'autodétermination. Comment cette décision sera-t-elle mise en œuvre ? Pour l'instant, des fonctionnaires du nouveau gouvernement se rendent dans les îles pour écouter la communauté, et certains insulaires ont été nommés dans des ambassades en Guyane, en Jamaïque, à Trinidad et Tobago en vue de renforcer les réseaux caribéens. D'autres communautés ont réussi à élaborer une stratégie participative de gestion des risques avec certaines îles voisines, mais cette stratégie ne s'est pas encore concrétisée par un soutien gouvernemental à long terme. Tous les pays de la Caraïbe occidentale rêvent d'une réserve de biosphère pour protéger la troisième plus longue barrière de corail du monde, après l'Australie et le Belize, mais de nombreux intérêts sont en jeu, notamment en ce qui concerne le pétrole et le gaz offshore. La mer des Caraïbes colombienne, à l'exception de l'archipel, fait l'objet de concessions pétrolières et marines.

41 Comme le processus de reconstruction de l'île n'a pas pris en compte la voix et la culture du peuple Raizal dans ses principales expressions telles que son architecture, et que plusieurs bâtiments patrimoniaux restés debout ont été démolis dans le cadre du processus de reconstruction, la Veille civique Providence, au nom du peuple Raizal, des îles de Providence et Santa Catalina, a déposé un recours pour la protection de ses droits fondamentaux et de ceux du peuple Raizal à un logement décent, à des bâtiments patrimoniaux, à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base, à un environnement sain, à la santé, à l'accès à l'information publique, à la consultation préalable et à l'identité culturelle. Un nouvel arrêt est attendu en 2023 en ce qui concerne des constructions spécifiques telles que les écoles. C'est dans ce but, celui de renforcer la mémoire et les pratiques de l'architecture ancestrale, que le groupe de recherche Environmental Derecho y Política Ambiental (Droit et politique de l'environnement), qui comprend des étudiants de premier et de deuxième cycle, a réalisé et préparé une vidéo et des podcasts qui sont déjà sur le web : Stronger Caribbean Together for Land, Food & Climate Justice (Des Caraïbes plus fortes ensemble pour la terre, l'alimentation et la justice climatique)[24].

42 L'environnement politique en Colombie est complexe. Les pêcheurs ancestraux sont aujourd'hui confrontés à la pêche industrielle et communiquent directement avec le gouvernement central. Mais les pouvoirs transnationaux, économiques et politiques continuent de dominer les gouvernements locaux. Cependant, la communauté de Providence continue de s'organiser et de résister, en défendant son territoire, nous donnant ainsi une leçon de résilience et de force.

Version en ligne : https://plurivers.net/revue-plurivers-1/neocolonialisme-capitalisme-de-catastrophe-et-depossession-culturelle-et-territoriale.html

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

[24]Toro Pérez, C. et al. (2022) Vidéo: Arquitectura, Uso Tradicional de la Madera: Patrimonio y Cultura Raizal en Old Providence después del Huracán Iota: https://strongercaribbeantogether.org/the-case-for-reclaiming-ancestral-architectural-knowledge.